

Bachelier : éducateur spécialisé en accompagnement psycho-éducatif

HELHa Gosselies Rue Circulaire 4 6041 GOSELIES		
Tél : +32 (0) 71 35 29 34	Fax : +32 (0) 71 35 41 28	Mail : peda.gosselies@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 210 Psychopathologie et psychologie de la personne handicapée			
Code	PESP2B10	Caractère	Obligatoire
Bloc	2B	Quadrimestre(s)	Q1Q2
Crédits ECTS	2 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	Nathalie FASBENDER (nathalie.fasbender@helha.be) Elisabeth WERY (elisabeth.wery@helha.be)		
Coefficient de pondération	20		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

Cette activité d'apprentissage comporte deux parties .

La partie psychopathologie a pour visée de familiariser l'étudiant avec la terminologie relative aux troubles psychiques. Elle vise également à fournir aux étudiants les connaissances théoriques de base pour leur permettre de prendre en charge et de construire des interventions éducatives qui font sens avec les bénéficiaires avec troubles psychiques.

La partie psychologie de la personne handicapée a pour but d'appréhender les dimensions psychologiques de la situation de handicap afin d'en tenir compte dans l'intervention éducative.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

- Compétence 1 **Communiquer : traduire en mots les situations vécues et les actions éducatives pour les partager et y réfléchir avec sens critique.**
 - 1.1 Mettre des mots utiles et éclairants sur son expérience professionnelle pour l'analyser, la synthétiser et la partager avec d'autres.
 - 1.3 Faire preuve d'esprit critique et se remettre en question dans le travail et la réflexion d'équipe.
 - 1.4 Entretenir une curiosité intellectuelle permettant de personnaliser et d'affiner son approche.
- Compétence 3 **Être un acteur institutionnel et social engagé.**
 - 3.1 Faire preuve d'indépendance et s'engager avec et pour les personnes dont il a la charge.
- Compétence 4 **S'approprier des outils d'analyse pour comprendre les réalités rencontrées et construire des interventions adéquates.**
 - 4.1 S'approprier les outils d'analyse permettant de comprendre les différentes dimensions (sociale, économique, politique, institutionnelle, culturelle, psychologique, environnementale,...) des réalités humaines auxquelles il a affaire.
 - 4.2 Décoder des situations dans leur complexité et construire sur cette base des interventions appropriées inscrites dans la durée.
- Compétence 5 **Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l' « ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles.**
 - 5.2 Comprendre « ici et maintenant » les éléments d'une relation ou d'une situation singulière, tant d'une personne que d'un collectif.

- 5.3 Identifier les fragilités, les ressources et les compétences des personnes et des situations.
 - 5.4 Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail.
- Compétence 6 **Déployer son « savoir-faire » relationnel dans la rencontre avec la personne.**
- 6.2 Privilégier une approche globale de la personne mobilisant tous les registres relationnels (corporel, verbal...)
 - 6.3 Construire des relations singulières ajustées à l'autre ou aux autres et à leur contexte.

Acquis d'apprentissage visés

Au terme de la partie psychopathologie : l'étudiant sera capable de

- restituer les caractéristiques des principales affections psychopathologiques auxquelles il risque d'être confronté
- différencier les principales affections psychopathologiques auxquelles il risque d'être confronté
- relever au sein d'un cas clinique, réel ou fictif, les symptômes trahissant l'existence d'un trouble
- proposer une prise en charge éducative qui fait sens à la lumière du trouble dont souffre un bénéficiaire (réel ou fictif)

Au terme de la partie psychologie de la personne handicapée : l'étudiant sera capable de :

- décoder les réactions psychologiques pouvant être générées par une situation de handicap dans des situations concrètes proposées.
- utiliser à bon escient la terminologie de la psychologie de la personne handicapée.
- expliquer en termes adaptés, une déficience ou un trouble associé.
- proposer des interventions éducatives adaptées en fonction des différents éléments de la situation de handicap

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PESP2B10A Psychopathologie et psychologie de la personne handicapée 30 h / 2 C

Contenu

Partie Psychopathologie :

- Introduction : le normal et le pathologique
- Les troubles anxieux et apparentés (anxiété généralisée, trouble panique, phobies, TSPT et TOC)
- Les troubles de l'humeur (dépression, bipolarité et suicide)
- Schizophrénie et troubles psychotiques
- Psychologie de la santé (mécanisme du stress et impact psychosociaux des maladies chroniques)

Partie Psychologie de la personne handicapée :

- Répercussions possibles de la déficience en fonction du moment de survenue (déficience précoce, acquise ou évolutive).
- Répercussions des troubles de la sphère motrice dominante : Infirmité motrice cérébrale, Traumatisme crânien, Spina bifida, lésion médullaire
- Répercussions des troubles de la sphère sensorielle : Troubles auditifs et visuels
- Outils d'évaluation de la qualité de vie de la personne en situation de handicap

Démarches d'apprentissage

L'activité d'apprentissage propose une alternance de phases théoriques, d'illustrations par des exemples concrets, d'analyse de cas cliniques.

Dispositifs d'aide à la réussite

Exercices formatifs préparatoires à l'examen.

Ouvrages de référence

- Barlow & Durand (2016) Psychopathologie-Une approche intégrative, 3ème édition, De Boeck Supérieur
- Rondal, J.-A., Comblain A.(2001). Manuel de psychologie des handicaps: sémiologie et principes de remédiation. Sprimont : Mardaga

Supports

Notes de cours disponibles sur connectED.

4. Modalités d'évaluation

Principe

L'évaluation est un examen écrit en juin portant sur l'ensemble de la matière de la partie psychopathologie et de la partie psychologie de la personne handicapée.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						
Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100

Exe = Examen écrit

Dispositions complémentaires

Néant

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 67 du règlement général des études 2020-2021).

Ces modes d'évaluation pourront être modifiés durant l'année académique étant donné les éventuels changements de code couleur qui s'imposeraient de manière locale et/ou nationale, chaque implantation devant suivre le code couleur en vigueur en fonction de son code postal (cfr. le protocole année académique 2020-2021 énoncé dans la circulaire 7730 du 7 septembre 2020 de la Fédération Wallonie Bruxelles).